

RÉSISTANCE SOCIALE

La République sera sociale ou ne sera pas. Jean Jaurès



SOMMAIRE

p.1 et 2 : L'édito / p.2 : International (Etats-Unis ; Italie) / p.3 à 6 : Place au débat : La 5^{ème} branche, perte d'autonomie / p.6 : Avez-vous remarqué ? La désindustrialisation continue / p.7 : Actualité sociale : Pétition pour que le budget de la Sécu réponde aux besoins de la population / Les bras m'en tombent : le ministère du Travail forme les employeurs contre l'action de ses agents et les réclamations des salariés / p.8 : Coup de gueule : Faut-il crier haro sur les dépenses publiques ? /

L'EDITO



Merci Bernard ! Si, si, merci vraiment.

Bernard Arnault, 1^{ère} fortune du monde selon le magazine économique Forbes, vient de verser, par l'intermédiaire de son entreprise LVMH la somme de 10 millions d'euros aux Restos du Cœur.

Sa fortune étant estimée à 210 milliards d'euros et si on évalue le revenu moyen des Français à 2524 € mensuels (selon l'INSEE, ce chiffre étant très tiré à la hausse par les très hauts revenus), si vous ou moi avons fait un geste d'une même ampleur, nous aurions versé au plus 12 centimes aux Restos du Cœur ! Vraiment merci Bernard !

Eh bien, oui, merci Bernard. Merci Bernard car ce geste, équivalent à 12 cts -qui a fait l'admiration des médias et a été salué par le gouvernement- n'a pas trompé les Français. Ils ne sont pas tombés dans le panneau de cette charité orchestrée. Ils savent que LVMH va récupérer des exonérations fiscales et que donc, ce sont eux qui vont finalement payer cette « générosité ». Les Français prennent conscience que si les Restos du Cœur sont en grande difficulté financière, c'est que le nombre de personnes devant faire appel à eux augmente et que le nombre de ceux qui leur donnaient diminue. Pourquoi ? Parce que la politique économique et sociale, menée par Macron au service de M. Bernard Arnault et de ses amis, les appauvrit de jours en jours.

Monsieur Bernard Arnault, Messieurs et Mesdames Macron, Borne, Le Maire et compagnie, ce n'est pas la charité que réclament les Français, c'est la justice, l'égalité, la solidarité.

La justice. Fiscale en l'occurrence. Il ne s'agit pas de « baisser les impôts », il s'agit qu'ils soient justement répartis. Vous vous en êtes pris à la progressivité de l'impôt sur le revenu, vous avez baissé l'impôt sur le capital. Vous avez supprimé l'impôt sur les grandes fortunes. Monsieur Arnault peut bien nous faire cadeau de ses 12 centimes à lui, ce n'est pas ça la justice.

L'égalité. Depuis toujours, en France, elle est assurée par les Services publics qui permettent, à la fois, l'égalité des territoires et l'égalité des personnes. Vous tuez les Services publics en coupant leurs financements. Ecoles, hôpitaux, énergie, protection sociale, transports, environnement, police de proximité, communications, poste, etc, tous permettaient à chacun de nous d'accéder à des services quels que soient notre lieu

d'habitat ou notre situation personnelle. C'est l'Etat qui les organisait, pas la charité de dames patronnesses qu'il nous faudrait admirer et remercier. C'était ça la République.

La solidarité. C'est la protection des Français. De ceux qui n'ont pas de fortune personnelle. C'est, bien sûr, la sécurité sociale que vous cassez un peu plus à chaque plan de financement. C'est l'assurance chômage que vous saccagez à coups de décrets. C'est la protection sociale (RSA, allocations diverses pour les plus démunis ou les familles...) que vous décentralisez auprès de collectivités que vous avez privées de moyens financiers. C'est le droit du travail qui ne protège plus face au patronat tout puissant.

Alors oui, merci Bernard ! Avec cette scabreuse affaire de générosité déplacée, les Français viennent de réaliser à nouveau combien ils sont attachés à une solidarité organisée à partir de services publics fonctionnant avec l'argent public justement collecté selon les moyens de chacun (10 millions, 12 centimes...). Et même merci à Macron et à ses sbires, y compris les médias aux ordres, qui ont mis cette histoire à la Une : les Français n'oublieront pas.

Et ils ne risquent pas d'oublier car, malgré l'ampleur de l'opposition à la « réforme » des retraites, non seulement les Macron-Borne et Cie refusent de prendre en compte ce rejet du peuple mais ils exercent une féroce répression syndicale sur ceux qui ont organisé la mobilisation. C'est plus de 400 militants CGT qui sont visés par des poursuites judiciaires. Résistance sociale apporte, entre autres, toute sa solidarité à Sébastien Ménesplier, responsable de la branche Energie de la CGT. La FSU note une hausse des signalements dans la fonction publique et rappelle que c'est le *travail syndical que de faire remonter ce qui ne va pas*. Solidaires, évoque une *répression syndicale à La Poste avec des conseils de disciplines, dans l'Éducation nationale avec des mutations forcées* et accuse le gouvernement de vouloir *criminaliser l'action syndicale*. FO dénonce la répression dont sont l'objet certains militants et rappelle que le gouvernement est minoritaire, rejeté, que personne ne veut de sa réforme des retraites et qu'il passe à l'offensive contre les organisations syndicales.

Les leaders de la CFDT, CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, Unsa, Solidaires, FSU, membres de l'intersyndicale, qui a mené la lutte contre la réforme des retraites, se sont réunis le 25 août et appellent à une mobilisation, le 13 octobre. A l'ordre du jour, l'augmentation des salaires, l'égalité hommes-femmes et l'environnement. A cette date, la confédération européenne des syndicats a également prévu une mobilisation. Après des mois de mobilisation contre la réforme des retraites, les syndicats considèrent que « **les braises du mouvement social ne sont pas éteintes** ». Malgré les obstacles, l'unité syndicale construite pendant ce mouvement persiste et permettra de rééquilibrer le rapport de force avec le gouvernement et le patronat, particulièrement dans le cadre des négociations à venir sur l'assurance chômage et les retraites complémentaires.

Résistance sociale se joint bien sûr à cet appel.

Marinette BACHE

INTERNATIONAL

Etats-Unis : Les 400 000 adhérents du syndicat américain de l'automobile (Stellantis, Ford et GM) ont voté à 97% pour la grève. Leurs revendications : augmentation de 46% des salaires sur 4 ans, la semaine de 32 heures payées 40. Et en France, les revendications CGT seraient irréalistes ?!

Italie : Les manifestations continuent à Naples contre l'abrogation de l'équivalent du RSA. Le gouvernement de droite qui conduit une politique ultra-libérale et européiste a décidé de supprimer le revenu de citoyenneté, une aide sociale destinée à lutter contre la pauvreté et à favoriser la réinsertion des demandeurs d'emploi sur le marché du travail. Par contre ; il était prévu dans le programme du parti de Giorgia Meloni de prélever une taxe de 40% sur les "surprofits" des banques, mais finalement la taxe générée par la hausse des taux d'intérêt n'excédera pas 0,1% des actifs sur les exercices 2022/2023.

PLACE AU DÉBAT

PLFSS 2024 -2027 : la 5^{ème} branche perte d'autonomie: Urgence : Macron crée une situation irréversible

Par Jean Claude Chailley



La situation actuelle est indigne

Le scandale Orpéa a prouvé que même en payant des sommes délirantes on pouvait être **maltraité**. Pour Orpéa l'origine **c'est la loi du profit**, l'appât du gain des actionnaires. La DREES a d'ailleurs établi qu'il y a encore moins de personnel dans le privé que dans le public. Dans le secteur public et non lucratif, il y a « **maltraitance institutionnelle** », due au manque de budget, de personnel, aux conditions de travail dégradées qui ne permettent pas la prise en charge de qualité à laquelle les résidents.es ont droit. Il y a aussi de très nombreux cas de **maltraitance à domicile** (65 % des notaires se demandent au moins une fois par an si un client âgé ne serait pas sous l'emprise d'un tiers). **Cette situation est dénoncée depuis des années sans que les mesures à hauteur des nécessités soient prises.**

Il y a urgence : les générations du baby-boom arrivent aux grands âges. **Entre 2020 et 2030 il y aura une augmentation de 49 % des 75 - 85 ans. En continuant à refuser de prendre les mesures fortes nécessaires Macron garantit l'aggravation de la situation.**

Macron organise l'aggravation de la maltraitance

Ainsi le 7 aout 2020 il a créé une 5^{ème} branche de la Sécurité sociale confiée à un organisme extérieur à la Sécu, la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie), avec gouvernance marginalisant les représentants syndicaux de salariés. Elle est quasi intégralement fiscalisée.

- ▶ C'est une agression contre la Sécurité sociale, l'opposé de la Sécurité sociale de 1945
- ▶ Les maladies comme Alzheimer, la perte d'autonomie en général, relèvent de la maladie. **La perte d'autonomie doit être intégrée à la branche maladie de la Sécurité sociale.**

L'argent existe : il a été détourné

Macron qui dégage des milliards par dizaines pour les entreprises, pour la défense, pour la dette, ...n'en a pas pour la santé, pour l'autonomie ; Pire il en subtilise.

Le 7 aout 2020 Macron a imputé les dettes Covid et autres à la CRDS (Contribution au Remboursement de la Dette Sociale), la prolongeant de nouveau jusqu'à 2033. Résultat : les 17 / 18 milliards envisagés pour la perte d'autonomie sont consacrés de fait au remboursement des 3000 milliards de dette de la France !

Il y a d'ailleurs d'autres sources de financement, comme revenir sur les exonérations et exemptions de cotisations sociales « patronales »

Macron ayant dilapidé le budget prévu, il renie sa promesse d'une loi Grand âge.

- ▶ **Nous voulons une loi Grand âge qui réponde aux besoins, avec une augmentation des budgets de 12 – 15 milliards, et ce dès le PLFSS 2024**

De la « com » pour masquer les reniements

Après le scandale Orpéa Macron tente de donner le change : Conseil National de la refondation, « états généraux de la maltraitance »,...toutes mesures qui ne suppriment pas **les causes principales de la maltraitance.**

L'ex *ministre* des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées J C Combes a promis des « feuilles de route », différées...jusqu'à ce qu'il soit remercié, selon lui pour avoir voulu « accélérer pour le grand âge »

La proposition de loi macroniste « bien vieillir » était tellement vide que la rapporteure macroniste, Mme Iborra a refusé de rapporter.

Après suspension de longs mois Aurore Bergé, ministre des Solidarités et des Familles – les termes « **autonomie** » et « **handicapés** » ont disparu -, promet de la reprogrammer pour novembre.

Le domicile des personnes âgées

« **Lorsqu'on fait un sondage environ 85 % des français souhaitent vieillir à domicile** ».

Exact : tout le monde voudrait rester dans son logement historique, à peu près en bonne santé. De plus l'EHPAD actuel fait peur. Il faudrait le transformer profondément.

Faux : il arrive un moment où ce n'est plus possible. Par exemple un stade avancé de la maladie d'Alzheimer, la solitude devenue insupportable, le logement inadapté,...

Suite à la loi AVS de 2015 (Adaptation de la Société au Vieillessement) les gouvernements successifs ont affirmé le « **virage domiciliaire** », le domicile historique ou alternatif, comme axe stratégique central. **Simultanément ils abandonnent la création des places d'EHPAD, notamment publiques, au niveau nécessaire.**

Il faut un éventail de solutions applicables librement

- **Rester chez soi implique les aménagements nécessaires, que l'état de santé le permette, qu'il y ait des aides appropriées, que le loyer soit supportable lorsqu'on est devenu seul.e,...** 8 ans après la loi ASV on est très loin d'atteindre ces conditions et on n'en prend le chemin qu'à la vitesse d'un escargot.
- **Compte tenu notamment de la faiblesse des retraites, il faudrait construire ou réhabiliter des établissements aux tarifs les moins chers : résidences autonomie (ex foyers logements), EHPAD publics ou non lucratifs.**
- **Ce qui se fait : les résidences senior privées, un nouveau marché, se développe très vite, mais aux tarifs plus élevés, l'habitat inclusif (de petits ensembles de logements privés) largement promu à la télé.**

► **Noter : les établissements, en particulier les EHPAD, doivent devenir des lieux de vie, en centre-ville, avec des dimensions intergénérationnelles autant que possible.**

La stratégie du « virage domiciliaire »

Elle est présentée comme satisfaisant le souhait de personnes âgées de rester chez soi, d'éviter l'EHPAD tant redouté. La réalité est bien différente : **non seulement les gouvernements n'ont pas mis les moyens nécessaires, mais Macron entend en faire une source d'économie : « Restez chez vous, c'est moins cher »**

Comme souvent les « économies » sur le papier ne se réalisent pas forcément. Rester chez soi ou dans une résidence autonomie... avec un lourd handicap nécessite des aides...qui coutent cher. Ça peut même être plus cher que l'EHPAD

Mais il y a une solution économique : les aidants, les aidantes

Il est normal que la famille, les amis, apportent affection et aide.

Il y a problème lorsque ces 9,3 millions d'actifs.ves ou jeunes retraités.es sont appelés à **remplacer les personnels compétents nécessaires. Le terme accorder des « répit » aux aidants montre bien l'ampleur de l'effort demandé. Mais il va falloir faire encore plus :**

Ainsi une mission parlementaire flash Josso (Modem) – Lavalette (RN) propose « **un droit de l'aidant à la rupture du contrat de travail** ». **L'IGAS propose une « inclusion pleine et entière » des malades d'Alzheimer, « accroître le nombre et la durée de prise en charge à domicile »**

Quant à une start up, elle teste une aide aux aidants via un chatbot (au lieu de rémunérer les personnels des CCAS...on paiera une redevance à la start up).

► **Oui à aider les aidants.es ; non à leur faire remplacer des personnels qualifiés.**

Aides et restes à charge des personnes âgées en perte d'autonomie

Actuellement il y a différentes aides possibles selon les ressources, notamment l'APA et l'ASH

L'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) finance **un plan d'aides** pour personne en établissement ou à domicile, plan variant avec le GIR (niveau de perte d'autonomie). Elle est universelle mais décroissante avec les revenus. Pas de récupération sur succession

L'ASH (Aide Sociale à l'Hébergement) est limitée aux EHPAD avec un nombre de places habilitées à des niveaux variables, mais pratiquement inexistantes dans le privé lucratif. **L'ASH concerne le résidents.es dont les ressources sont trop faibles pour assumer le tarif EHPAD.** Les enfants, voire petits enfants, sont appelés à contribuer. L'ASH est récupérable sur succession. Ce sont 2 Gros freins. Tendances à la déshabilitation

Pour un grand service public de l'autonomie

Ces aides dépendent notamment de la situation financière et des priorités politiques des départements. Il y a de très fortes inégalités.

Les aides à domicile sont de qualité très variable, de fait impossibles à contrôler.

Il y a tellement de dispositifs qu'il faut des coordinations et même des coordinations de coordinations, chronophages.

► **Il faut un grand service public de l'autonomie, à domicile comme en établissement**

La fusion des sections soin et dépendance

Cette proposition peut aller dans le bon sens : la perte d'autonomie d'un malade d'Alzheimer est indissociable de sa maladie. Mais il y a des conditions - refusées à ce jour - :

► **qu'elle s'inscrive dans la prise en charge de la perte d'autonomie dans la branche maladie de la Sécurité sociale, avec financement suffisant.**

Les besoins en personnels

- **Le rapport El Khomri** (29 novembre 2019) : « création de 93 000 postes sur 2020-2025, la formation de 260 000 professionnels sur la même période pour pourvoir les postes vacants »
- **Le rapport Libault** (17 septembre 2018) : « Même en l'absence de toute réforme, il faudrait vraisemblablement créer **entre 150 000 et 200 000 ETP** (Equivalents Temps Plein) dans le secteur d'ici 2030 du fait de la seule démographie »
- **Les organisations syndicales du G9 (CGT, FO, FSU,...) ne cessent de demander un grand service public de la perte d'autonomie, avec 200 000 embauches en établissement, 100 000 à domicile**

► **PLFSS 2023 : 3000 embauches en EHPAD (moins d'1/2 par EHPAD), 50 000 seulement d'ici 2027. A supposer que cette promesse soit tenue, on est très loin des besoins. Le PLFSS 2024-2027 doit marquer une très forte accélération**

► **Conserver les embauchés suppose d'améliorer « l'attractivité » des métiers pour reprendre le terme à la mode : salaires, conditions de travail, formation, respect, ...**

Pour des ratios minimum

Cash investigation 1^{er} mars 2023 : Au Danemark il y a 12 personnels pour 10 résidents en France 5 ». On peut dire à peu près pareil de l'Allemagne, de la Belgique

► **C'est à juste titre que le rapport Iborra-Fiat demandait un ratio minimum, ce que la HAS (Haute Autorité de Santé) demande également. Exigence refusée par l'ex ministre de la santé F Braun bien qu'il soit établi par des gériatres que l'absence de prise en charge adaptée réduit l'espérance de vie en EHPAD**

Budget : le message Macron – MEDEF – Union européenne :

- **Pas question d'augmenter significativement les pensions**
- **Il n'y aura pas de budget autonomie, ni santé, à hauteur des besoins**

Macron déverse « **un pognon de dingue** » pour les entreprises (200 Md, 8 points de PIB), pour la défense (+ 82% entre 2020 et 2030), pour la dette (15, 30 Md, selon les taux d'intérêt de la BCE). Il a privé la Sécu de 17/18 Md par an.

► **La perte d'autonomie doit avoir un budget accru de 12 – 15 Md par an, ce qui est donc largement possible**

Le rapport de la députée PS-NUPES Pires Beaune à la Première ministre :

Elle veut un projet « transpartisan », s'inscrivant dans les contraintes budgétaires de Macron. Pour elle le financement des résidents.es en EHPAD ce sera donc :

****L'appel généralisé aux familles***

****Une 2^{ème} CRDS***

Hors de question d'accepter ces propositions, ni d'ailleurs la proposition commune des multinationales de l'assurance et de la plupart des mutuelles d'une assurance supplémentaire obligatoire.

Sortir du privé lucratif ?

La théorie – pas seulement des libéraux - c'est que le privé est par nature plus performant que le public.

Donc il faut mettre le public en concurrence avec le privé, le gérer comme le privé, voire encore plus autoritairement car c'est contre nature.

Concurrence parfaitement faussée : La Sécu, les collectivités territoriales, les personnes en perte d'autonomie, paient les soins et la perte d'autonomie, y compris pour le privé lucratif .Pour la partie hébergement les établissements privés, notamment EHPAD privés et résidences service, s'adressent à ceux qui ont plus de moyens avec des tarifs libres. Le public et le privé non lucratif s'adressent à ceux qui ont moins de moyens, donc pratiquent des tarifs plus bas. **Le privé est donc très favorisé.**

Nos revendications

Le temps passe, et même les décennies. Il y a urgence. La situation est déjà inacceptable. Ne rien faire, ou des mesurette, c'est garantir son aggravation.

C'est maintenant qu'il faut une loi de programmation ambitieuse !

- ▶ Intégration de la 5^{ème} branche « CNSA » dans la branche maladie de la Sécurité sociale
- ▶ Embauche de 200 000 salarié.es en EHPAD, 100 000 à domicile, correctement formé.es, rémunéré.es, avec organisation et conditions de travail adaptées à leur métier
- ▶ Rénovation et construction des EHPAD publics et résidences autonomie (ex foyers logements) nécessaires, aux tarifs moins inabordables.
- ▶ Refus de la création d'une assurance autonomie obligatoire, d'une 2^{ème} CRDS, ... et autres « pistes » qui ont toutes pour but de faire payer les salarié.es et retraité.es. Il faut au contraire augmenter les salaires et les pensions.
- ▶ Création d'un grand service public de l'autonomie, en établissement comme à domicile
- ▶ Pour une loi grand âge répondant aux besoins, avec augmentation du budget autonomie d'au minimum ½ point de PIB, soit 12 – 15 milliards par an
- ▶ Sortir du privé lucratif

Le PLFSS 2024 – 2027 doit porter ces revendications

AVEZ-VOUS REMARQUÉ ?

En France la désindustrialisation continue : l'exemple de la délocalisation de la construction automobile

Stellantis, le géant de l'automobile, fusion du français PSA (Peugeot - Citroën) et de l'italo-américain Fiat-Chrysler, vient d'annoncer un bénéfice record de 11 milliards d'€ sur les 6 premiers mois de 2023, soit une hausse de 37% par rapport à 2022. Mais, ces résultats ne profitent pas à l'industrie française. Depuis 2000, la production du groupe en France a été divisée par 3, tombant de 1,6 million de voitures par an à seulement 535 000 en 2021.

En 20 ans, la production en France des grands constructeurs automobiles français (Renault, Peugeot, Citroën) a été divisée par 4. La conception des petits véhicules populaires a été très largement délocalisée.

Le mouvement touche l'ensemble de la filière. L'an dernier, le déficit commercial automobile a chuté : près de 20 milliards d'euros, alors que la situation était totalement inverse il y a 20 ans.

ACTUALITÉ SOCIALE

Pétition à destination du Président de la République Pour que le budget de la Sécurité Sociale réponde en 2024 aux besoins de la population

et



La situation sanitaire et sociale du pays nécessite des mesures financières politiques urgentes :

- pour la branche maladie, un véritable plan de rattrapage pour le service public afin de sortir de la désertification médicale grandissante, de l'austérité hospitalière, de l'augmentation des inégalités sociales de santé, du désengagement de la Sécu vers les complémentaires, tout cela au détriment de la population

(franchises, 2300 nouvelles suppressions d'emplois prévues par la nouvelle Convention d'objectifs et de gestion (COG) de la CNAM,...). Nous nous opposons à l'augmentation des franchises. Nous voulons l'instauration d'un pôle public du médicament et d'une Santé 100% Sécu pour répondre aux besoins de santé,

- pour les retraites, une augmentation immédiate de 10%, comme revendiqué par l'intersyndicale des retraités pour retrouver à terme le taux de remplacement (montant de la retraite divisé par le dernier salaire versé) des années 80,
- pour la branche autonomie, une loi de programmation grand âge dotée de 0,5 à 1 point de PIB supplémentaire pour répondre à d'immenses besoins aujourd'hui et demain auxquels ne répondent pas le saupoudrage et les mesurette du gouvernement,
- pour la branche famille, une augmentation substantielle de l'ensemble des prestations logements, précarité, familiales et d'action sociale qui tiennent compte de l'inflation et de l'augmentation du prix de l'énergie et de l'alimentation,
- pour les Accidents du travail/maladies professionnelles (AT/MP), l'affectation des excédents pour un plan vigoureux de santé au travail pour en finir avec le triste record du taux d'incidence en Europe concernant les décès au travail et sur les trajets du travail.

En même temps qu'ils affirment qu'il n'y a pas d'argent pour satisfaire les besoins dans chacune de ces branches, les gouvernements trouvent sans cesse «un pognon de dingue» pour les entreprises (plus de 200 Md chaque année – 8 points de PIB – dont 84,8 milliards d'exonérations de cotisations sociales) et pour la défense (+ 82 %, 30 milliards par an, entre 2020 et 2030).

Ne pas donner les moyens nécessaires à la Sécurité sociale, c'est délibérément mettre en danger une grande partie de la population !

Résistance sociale, signataire de cette pétition à l'initiative de la Convergence de défense et de développement des Services publics, vous invite à la signer par l'intermédiaire de ce lien :

<https://www.convergence-sp.fr/petition-plfss-2024/>

LES BRAS M'EN TOMBENT

**Le ministère du Travail forme les employeurs
contre l'action de ses agents et les réclamations des salariés**

Les syndicats CGT, Sud et FSU ont découvert que le ministère du Travail utilisait des cadres pour animer des formations payantes (845 €) dispensées par un organisme privé... à destination des employeurs. Ces formations ont pour objectif de (dixit) « se défendre en cas de contentieux ou de procès-verbal dressé par l'inspection du travail ».

« Nous sommes tombés sur cette annonce de formation en lisant une publication de la société qui les organise », raconte Simon Picou, de la CGT SNTTEFP. « En creusant, on s'est aperçu que cette formation qu'animait une responsable d'Unité de contrôle pour le compte de la DRIEETS Île-de-France, n'était pas la seule. D'autres de la sorte avaient été dispensées par d'autres agents. »

Bref, comme le dénoncent les organisations syndicales, le Ministère du Travail forme les employeurs contre l'action de ses agents et les réclamations des salariés. Prochaine étape : Les Stups forment les dealers ?

COUP DE GUEULE

Faut-il crier haro sur les dépenses publiques ?

par Yves MESCOFF



Depuis des décennies ? c'est toujours le leitmotiv à droite : il faut baisser les dépenses publiques. Gérard Larcher, le président du Sénat, vient d'en rajouter une couche. Mais les macronistes, y compris les ministres, ne disent pas autre chose. Il ne s'agit pas que d'un discours. On se souvient de Sarkozy supprimant des milliers d'emplois de fonctionnaires comme dans la police où ils manquent cruellement aujourd'hui. Même chose avec les suppressions massives de lits dans les hôpitaux (d'ailleurs vraies aussi sous Hollande).

Et pendant ce temps-là, une nette majorité de Français, notamment les plus pauvres ne cessent de demander plus de services publics, plus de transports en commun, plus de crèches publiques, plus de personnels dans les hôpitaux et notamment dans les services d'urgence et de rôle

contre la fermeture des bureaux de poste ou des guichets dans les gares...

Une première conclusion s'impose : ceux qui demandent moins de dépenses publiques ne défendent pas l'intérêt de la majorité de nos compatriotes, mais celui d'une caste, de cette minorité de gens assez riches pour ne pas être gênés par l'augmentation du prix de l'essence ou pour être soignés dans des cliniques privées luxueuses ou encore pour faire garder leurs enfants par du personnel privé.

Mais il faut aussi se poser la question : si les dépenses publiques sont si importantes alors que la qualité du service ne suit pas toujours n'est-ce pas à cause de cette concurrence libre et non faussée si chère à la Commission européenne qui prive nos services publics d'une partie des revenus au profit de boîtes privées qui captent ce qui est le plus rentable, laissant la portion congrue aux services publics ?

Bien sûr, cela ne veut pas dire que toutes les dépenses publiques sont justifiées et qu'il n'y a pas d'économies à faire comme par exemple en réduisant, voire en supprimant les études demandées à des consultants extérieurs pour un coût souvent élevé alors que des agents de l'Etat seraient capables de faire la même chose à moindre coût.

Néanmoins, il faut arrêter de mettre en avant le coût des services publics pour mieux pousser à leur casse. Oui, les services publics ont un coût mais leur absence est encore plus coûteuse. A titre d'exemple, plus de transports en commun c'est moins de pollution, donc moins de maladies respiratoires mais aussi moins d'accidents de la route, donc des dépenses de santé en moins.

Enfin il serait temps d'admettre qu'il n'y a pas de grande nation sans des services publics de qualité, modernes, bien répartis sur l'ensemble du territoire et accessibles à tous.

Un rêve ? Non, une exigence ! Celle que défend avec constance et acharnement la Convergence pour la défense et le développement des services publics soutenue notamment par Résistance Sociale.

Le bulletin Résistance Sociale est une publication de Résistance Sociale, association loi 1901 :
Siège social :
121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS
Tel : 06 33 82 05 15
Site Internet : www.resistancesociale.fr
Courriel : webmaster@resistancesociale.fr
Présidente de RESO et directrice de la publication :
Marinette BACHE

NOM PRENOM :
ADRESSE :
TEL : Portable :
E-mail :

- J'adhère à RÉSO et je verse 10 euros
 Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros

À retourner à : RÉSO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

(chèque à l'ordre de Résistance Sociale)